

**COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2018**

**Assemblée Générale du 14 mai 2019**

**Union** : Il peut être établi, entre sociétés d'assurance mutuelles pratiquant des assurances de même nature, des unions ayant exclusivement pour objet de réassurer intégralement les contrats souscrits par ces sociétés d'assurance mutuelles et de donner à celles-ci leur caution solidaire.

Ces unions ne peuvent être constituées qu'entre sociétés d'assurance mutuelles s'engageant à céder à l'union, par un traité de réassurance, l'intégralité de leurs risques.

L'union a une personnalité distincte de celle des sociétés adhérentes.

Les unions de sociétés d'assurance mutuelles sont régies pour leur fonctionnement par les règles applicables aux sociétés d'assurance mutuelles, sous réserve des adaptations prévues par décret en Conseil d'Etat.

Les opérations pour lesquelles les unions se portent caution solidaire sont considérées comme des opérations d'assurance directe. (Art. L. 322-26-3 du Code des Assurances).

L'union de réassurance du GAMEST a été fondée le 1<sup>er</sup> janvier 1997. Les sociétés mutuelles adhérentes sont la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances", la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR, la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE, la SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES DE BOURGOGNE, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN et LA BRESSANE .



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50  
[www.gamest.fr](http://www.gamest.fr)



## ORGANES DE GESTION ET DE CONTROLE

### DIRECTION GENERALE

ÉRIC **PICARD** DIRECTEUR GENERAL

#### EQUIPE DE DIRECTION :

ÉRIC **PICARD** DIRECTEUR GENERAL

EMMANUELLE **BAUCHET** RESPONSABLE FINANCE ET  
ACTUARIAT

JULIEN **POUJET** SECRETAIRE GENERAL

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

BENOIT	<b>STURNY</b>	PRESIDENT
DOMINIQUE	<b>GRUNENWALD</b>	ADMINISTRATEUR
PHILIPPE	<b>EISER</b>	ADMINISTRATEUR
GERARD	<b>HENRIOT</b>	ADMINISTRATEUR
CLAUDE	<b>WITZ</b>	1 <sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT
PIERRE	<b>BERGANTZ</b>	ADMINISTRATEUR
GEORGES	<b>FREYBURGER</b>	ADMINISTRATEUR
JEAN-PIERRE	<b>SAINT-SULPICE</b>	ADMINISTRATEUR
FRANCIS	<b>BALAY</b>	ADMINISTRATEUR
AICHA	<b>ZAHIR</b>	ADMINISTRATEUR SALARIE

### COMITE D'AUDIT

CLAUDE	<b>WITZ</b>	MEMBRE INDEPENDANT
ANTOINE	<b>LEIMGRUBER</b>	
PIERRE	<b>BERGANTZ</b>	
GERARD	<b>HENRIOT</b>	

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### COMMISSAIRES TITULAIRES

CABINET **MAZARS S.A.**

CABINET **GROSS HUGEL**

#### COMMISSAIRES SUPPLEANTS

EMMANUEL **CHARVANEL**



## LES CHIFFRES CLES (€)

■	<b>Chiffre d'affaires</b>	51 946 783	(- 17.11 %)
■	<b>Résultat net</b>	685 625	(+476.57 %)
■	<b>Fonds Propres</b>	29 306 682	(+ 13.11 %)
■	<b>Provisions</b>	81 537 287	(+ 2.89 %)
■	<b>Placements financiers et immobiliers (en valeur de réalisation)</b>	53 338 483	(- 1.12 %)
■	<b>Ratio de solvabilité 2018 GAMEST</b>	225%	
■	<b>Ratio de solvabilité 2T2018 Marché</b>	241%	





Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du **22<sup>e</sup> exercice d'activité** du GAMEST relatif aux opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

## APERCU DE L'ANNEE 2018

### Situation de l'économie mondiale et française

Le niveau d'incertitude sur l'économie mondiale s'est considérablement renforcé en 2018, avec au premier chef l'exacerbation des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, ainsi que les inquiétudes pesant sur la zone euro : mise en œuvre du Brexit, montée des populismes et réapparition des tensions sur la dette italienne. Si au global la croissance économique mondiale est restée stable (3,6% contre 3,7%), seuls les Etats-Unis ont de fait tiré leur épingle du jeu. La plupart des pays d'Europe et d'Asie ont connu un ralentissement à l'image de la France, avec un PIB augmentant de 1,5%, contre 2,3% en 2017.

Le marché de l'assurance en France a subi de profondes transformations en 2018, avec notamment l'entrée en vigueur de réglementations européennes visant à protéger les assurés :

- la Réglementation sur la Protection des données (RGPD) en mai 2018 renforce la protection des données informatiques recueillies ;
- la Directive sur la Distribution d'Assurance (DDA) d'octobre 2018 vise à améliorer l'information sur les produits; avec un nouveau document d'informations clé à remettre systématiquement, et la révision en profondeur des règles de commercialisation

2018 a aussi été une année préparatoire pour lancer des travaux de mise en relation des données clients avec des bases de données gouvernementales :

- Déploiement du Fichier de Vérification des Véhicules assurés (FVA), liant les données liées aux cartes grises /immatriculation avec celles des assureurs automobiles ;
- Vérification systématique de l'identité des clients pour déterminer s'ils font l'objet d'enquêtes ou de condamnations liés au blanchiment de l'argent ou au terrorisme.

Ces réglementations ont eu des impacts à la fois organisationnels et opérationnels pour l'ensemble des acteurs de la place, deux ans seulement après l'entrée en vigueur de la Réforme Solvabilité 2.

Le marché de l'assurance Dommages, dans un contexte de concentration du marché de plus en plus accrue, a continué sa croissance en 2018 (+ 3 %). Celle-ci a été tirée par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages et le regain d'inflation augmentant de fait, la valeur des biens assurés.

Une hausse des primes a été constatée en lien avec les mesures prises pour redresser certaines branches, à l'instar de **l'assurance automobile**. Ce marché, qui représente 39% des primes de la branche dommages, a ainsi vu son Chiffre d'affaires augmenter du fait d'un effet prix lié à des hausses tarifaires en moyenne de 2 %, en lien avec l'augmentation des coûts moyens des sinistres constatés depuis plusieurs années.

La baisse de la fréquence des sinistres se poursuit néanmoins en 2018, avec une baisse du nombre d'accidents et de blessés hospitalisés. Cependant, selon un rapport du Fonds de Garantie des Assurances obligatoires de dommages (FGAO), 31 000 personnes ont été victimes de conducteurs non assurés en 2018, un chiffre en hausse de 12% par rapport à 2017.

Ces facteurs expliquent que le « Ratio combiné » de l'automobile devrait se situer, une nouvelle fois, au-delà des 100, aux environs de 103%.

Sur le Marché français de **l'assurance habitation**, la concurrence s'est considérablement accrue depuis l'adoption de la loi Hamon, et le regain d'agressivité des bancassureurs. La plupart des acteurs constatent ainsi une hausse



des taux de résiliations, et les tarifs des offres MRH sont maintenus à des taux relativement bas. Le Ratio combiné devrait ainsi atteindre en moyenne sur le marché français 98% en 2018, en lien avec une sinistralité climatique (tempêtes, grêle, neige, inondations), qui, bien amortie en partie par la réassurance, devrait coûter l'équivalent de deux points de ratio Sinistre à Primes (S/P).

Ce coût croissant des **événements climatiques** se retrouvent sur le Marché mondial. Ceux-ci ont généré 79 Md \$ de pertes assurées en 2018 avec une fréquence inhabituelle de sinistres petits et moyens. Pour l'industrie de l'assurance, 2018 devrait ainsi être la quatrième année la plus chère au cours des 50 dernières années.

Autre fait marquant de l'année, les faillites enregistrées d'**assureurs construction** opérant depuis de petits pays européens en Libre Prestation de Service (LPS) en France qui ont laissé près de 100 000 assurés du BTP sans assureur. Survenue dans un contexte morose pour le secteur du BTP, cette crise laisse augurer un renchérissement des primes.

**Le marché de l'Assurance de Personnes (Prévoyance et Complémentaire Santé)** poursuit sa progression avec une collecte de + 6% sur 2018, et atteint les 24 milliards d'euros de chiffre d'affaires. La mutation profonde de ce secteur s'est poursuivie en 2018, avec notamment le rapprochement d'acteurs majeurs, le développement de la télémédecine, et l'instauration de processus de souscription entièrement dématérialisés.

### **Au niveau de notre Union**

Après une période de forte croissance du Chiffre d'affaires sur 2015-2016, liée notamment à l'adhésion de trois nouvelles mutuelles, 2018 est une année de consolidation qui s'inscrit dans le Plan stratégique du GAMEST initié en 2016 avec notamment:

- l'atteinte de résultats opérationnels solides, avec la fin des Plans de redressement et l'obtention par toutes les mutuelles adhérentes de résultats bénéficiaires, signes de futures marges de manœuvre pour le développement ;
- le renforcement des fonds propres du GAMEST via la collecte de Certificats Mutualistes à hauteur de 2 759 k€;
- la poursuite des efforts de rigueur dans la souscription ;
- l'accélération du développement de programmes ambitieux ciblant des niches à fort potentiel et la fidélisation de nos sociétaires, avec 22 nouvelles offres mises en marché en 2018 ;
- la poursuite des mutualisations avec la deuxième année de plein exercice des Services sinistres en dommages aux biens utilisés par 4 des huit mutuelles adhérentes.

L'encaissement de 51 947 K€ s'inscrit ainsi en diminution de 17.11 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par l'arrêt définitif du dispositif gouvernemental de la GRL (Garantie des Loyers Impayés) et du partenariat Pilliot dont les résultats techniques observés n'étaient pas ceux escomptés. Le portefeuille historique, constitué de risques de Particuliers et de PME en incendie et en auto, continue de subir la concurrence accrue des bancassureurs.

Le nombre de contrats assurés passe de 170 000 en 2017 à 176 000 en 2018, grâce à la poursuite de notre stratégie de saturation de nos portefeuilles avec des produits fidélisant (Protection juridique, Prévoyance), ainsi que le développement de nouveaux partenariats. La prime moyenne des affaires nouvelles restent cependant inférieure à la prime moyenne des affaires résiliées.

Les sinistres ont représenté 77.34 % des cotisations de l'année.

La sinistralité s'est dégradée de 6.8 points par rapport à 2017, marquée par :

- Une situation tendue en automobile combinant perte de portefeuilles et sinistralité attritionnelle en hausse
- La survenance de quatre sinistres incendie d'intensité pour un montant global de 5.6 M€, ainsi qu'un sinistre corporel automobile évalué à 1.1 M€.

Concernant la réassurance, le GAMEST a conclu un partenariat stratégique avec son réassureur historique, prévoyant un renforcement des coopérations tout en engageant un plan de désensibilisation, aboutissant ainsi à l'entrée dans les traités de l'Union de 3 nouveaux réassureurs, parmi les leaders mondiaux du secteur.

Sur le plan des placements financiers, notre approche prudente a été poursuivie, mais le contexte difficile de fin d'année ainsi que les remplacements des actifs obligataires arrivés à échéance à des taux moindres ont durement impacté nos produits financiers nets qui s'élèvent à **502 K€**, en baisse sensible par rapport à 2017.

Au global, les actifs affichent ainsi une légère baisse au 31 décembre 2018, et ce malgré le succès de la dernière souscription de certificats mutualistes sur la campagne 2018.

## STRUCTURE DE L'UNION

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est, Union de Réassurance au sens de l'article L 322-26-3 du Code des Assurances, réunit les Sociétés d'Assurance Mutuelle la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances", la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Colmar, la Mutuelle Alsace Lorraine Jura, la Mutuelle d'Assurance Solidaire, la Mutuelle de Bourgogne et , depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Bressane, la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Mulhouse et la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Thann.

Ces Sociétés d'assurance mutuelle, à vocation locale ou régionale, exercent leurs activités en s'appuyant sur leur propre organisation sociale et commerciale, et sont protégées par la réassurance intégrale et la caution solidaire du GAMEST, union de réassurance.

Le résultat de leurs activités respectives s'établit comme suit :

Données en k€	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	SMAB	BRESSANE	MAVIM	MAVIT	GAMEST
Encaissement	21 274	13 965	2 698	925	5 569	2 868	3 571	2 075	51 947
Résultat	2 094	134	243	166	166	291	345	283	686
Capitaux Propres	5 770	2 389	4 084	347	1 195	7 014	7 486	735	29 307

## FONDS D'ETABLISSEMENT

Conformément aux règles du Code des Assurances qui régissent les Sociétés d'Assurance Mutuelles, le GAMEST dispose de ses capitaux propres intégrant un Fonds d'Etablissement s'élevant ainsi à **24 320 K€** après avoir été complété en 2018 de 2 759 k€ provenant de dernière souscription de certificats mutualistes permettant d'atteindre l'enveloppe de 7 M€ fixée initialement.

## GOVERNANCE

Depuis le 23.01.2014, l'Union du GAMEST est organisée en Direction Générale avec un Conseil d'Administration, organe composé de membres du Conseil d'Administration des mutuelles adhérentes du Groupe, en respect des dispositions statutaires de l'Union.

Conformément aux dispositions issues de l'ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015, le GAMEST a depuis le mois de juillet 2015 un dispositif de dirigeants effectifs et de fonctions clés (conformité, gestion des risques, actuariat, audit interne).

La Direction Générale a été renforcée en septembre 2018 avec la constitution d'une équipe de Direction pilotée par Éric PICARD et complétée d'Emmanuelle BAUCHET, responsable Finances et Actuariat, et de Julien POUGET, Secrétaire Général.

Le Conseil d'Administration s'est doté d'un comité d'audit assurant le suivi des processus de gestion, d'information financière et de contrôle interne. Ce comité remplit en outre la fonction clé d'audit interne du Groupe.

L'ensemble du dispositif a été notifié comme il se doit auprès de l'ACPR

## ORIENTATION & STRATEGIE

En 2018, 16 251 K€ ont été distribués, au titre de la participation, à nos mutuelles adhérentes, permettant à toutes de présenter des comptes bénéficiaires.

Dans le même temps, le GAMEST affiche un résultat avant impôt de 694 K€, contre 344 K€ en 2017.

Ces résultats sont à mettre en résonnance avec le renforcement de nos fonds propres via l'émission de Certificats mutualistes initiée en 2016 et finalisée avec succès en 2018.

Ce programme d'émission sur 3 ans de certificats mutualistes, l'un des tous premiers en France, s'achève ainsi avec une enveloppe de 7 005 k€ souscrite à 100% au terme sur l'ensemble de la période.

Ces résultats significatifs obtenus depuis trois années ont renforcé, au-delà de sa solidité financière, la capacité d'action de l'Union. Le GAMEST et des mutuelles adhérentes sont ainsi armées pour continuer à adapter leur modèle aux nouvelles contraintes et enjeux. L'union va ainsi poursuivre sa transformation afin d'être toujours plus solide et performante : des plans d'actions visent ainsi à améliorer sa compétitivité, assurer son développement et rechercher continuellement la satisfaction de ses sociétaires.

Cette volonté s'est traduite en septembre 2018 avec le lancement de « Gamest Excellence 2019 ». Ce programme de transformation a pour objectif d'atteindre les meilleurs standards du marché en termes de qualité client. Une revue en profondeur de nos modèles d'organisation a abouti au lancement de premiers chantiers structurants dès le premier semestre 2019, visant l'atteinte de critères élevés de performance et de qualité: déploiement d'un service de Protection Juridique dédié aux professionnels, lancement de la digitalisation des sinistres dommages aux biens. La démarche sera progressivement étendue à l'ensemble des métiers de l'Union.

**Benoît STURNY**

Président du Conseil d'Administration



**Éric PICARD**

Directeur Général





## RAPPORT DE GESTION

### I. - L'ACTIVITE TECHNIQUE

L'encaissement de 51 947 K€ au 31.12.2018, en diminution par rapport à 2017, voit la ventilation du portefeuille modifiée, avec la perte de chiffre d'affaires constatée sur l'ensemble des branches autre que le dommage aux biens des professionnels et automobile.

La ventilation par domaine d'activité s'établit comme suit :

ENCAISSEMENT en K€	Encaissement		Variation
	2017	2018	
Dommages aux biens des particuliers	30 515	22 132	-27.47%
Automobile	8 206	9 059	+10.39%
Dommages aux biens des professionnels	6 649	8 095	+21.76%
Responsabilité Civile générale (spécifique)	2 906	189	-93.49%
Catastrophes naturelles	3 154	2 436	-22.77%
Assurance de personnes	3 858	3 929	+1.83%
Protection juridique	1 884	1 549	-17.81%
Pertes pécuniaires diverses	5 496	4 558	-17.06%
<b>TOTAL</b>	<b>62 669</b>	<b>51 947</b>	<b>-17.11%</b>

La charge sinistre s'élève à 77.34 % des cotisations, et est notamment impactée par une fréquence de sinistres majeurs en Incendie et des résultats plus que difficiles sur la branche auto.

Conscient de la fragilité de nos activités, dont la taille reste modeste et donc sensible à la survenance d'évènements majeurs, nous mettons ainsi un point d'honneur à l'optimisation de nos couvertures de réassurance.

En parallèle un plan d'action sur l'offre automobile a été mise en œuvre en 2018 poursuivit sur 2019 et devant permettre une amélioration de la rentabilité de la branche.

#### Les charges d'exploitation

Elles représentent le coût des missions et de l'organisation dont est investie la structure du GAMEST au service et pour le compte des mutuelles de l'Union. Charges et investissements répondent aux conditions nécessaires d'une gestion optimisée de la réassurance, de la solvabilité et de l'informatique de l'Union. Parmi ceux-ci figure la mise en œuvre d'une gouvernance opérationnelle ayant le pouvoir d'agir en représentation de l'ensemble pour se conformer à l'évolution réglementaire européenne, solution efficace et pérenne pour les activités de l'Union.

Enfin, elles couvrent les dépenses liées à la gestion de la réassurance, de l'encadrement des Sociétés de l'Union et de la mutualisation des services (assurances de personnes, sinistres corporels, marketing, comptabilité et système d'information, commissariat aux comptes/audits, et depuis 2017 la gestion des sinistres Dommages aux biens/Auto pour les mutuelles qui le souhaitent) qui leur sont destinés.

En 2018, le coût de fonctionnement de l'Union s'est élevé à **3 929 K€** et représente au global **7.56 %** de l'encaissement total, dont 1.40% concerne le nouveau service sinistres mutualisé crée en 2017.

## Dettes fournisseurs, à la clôture par échéance

RUBRIQUE	30 jours		60 jours		90 jours		120 jours	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Fournisseurs	64 866	190 701					235 131	104 203
<b>TOTAL</b>	<b>64 866</b>	<b>190 701</b>					<b>235 131</b>	<b>104 203</b>

Les dettes fournisseurs à 120 jours comprennent exclusivement les soldes débiteurs des mutuelles au 31/12/2018 qui, conformément à la convention de réassurance liant le GAMEST et les mutuelles, sont exigibles au 15 avril 2019.

## II. - L'ACTIVITE FINANCIERE

En 2018, les marchés financiers ont débuté l'année sur une note optimiste, soutenus par une hausse de l'activité industrielle et commerciale à l'échelle mondiale initiée en 2017. Les marchés ont connu par la suite un recul au cours du second semestre, principalement en réaction à plusieurs décisions politiques et à des indicateurs économiques décevants. L'indice Dow Jones Industrial Average a diminué de 5,6 % et l'indice S&P 500 a diminué de 6,2 % en 2018. Les marchés actions au Japon et en Europe ont enregistré des baisses en 2018 : à Tokyo, l'indice Nikkei a diminué de 12,1 % et à Londres, l'indice FTSE 100 a diminué de 12,5 %. Dans la zone Euro, l'indice EUROSTOXX 50 a diminué de 14,4 %.

Forte d'un encours de placement de **53 338 K€ (valeur de réalisation)**, la politique du GAMEST vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier net comptable de **502 K€**, soit un rapport de rendement de **0.94 %**, conforme à l'objectif recherché.

## III. - L'ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le GAMEST n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement sur l'exercice.

## IV. - RESULTAT DE L'EXERCICE

La baisse de l'encaissement 2018 repose principalement sur :

- La perte définitive du portefeuille GRL
- La résiliation volontaire du Partenariat Pilliot sur les activités dommages et RC
- La poursuite d'une politique rigoureuse en souscription

Cette perte est cependant compensée partiellement par l'arrivée de nouveaux partenariats sur des produits de niche (malussés, loyers impayés, professionnels..) débutés courant 2018 et dans l'évolution sera progressive.

Les résultats techniques même si dégradés sur la survenance 2018 sont en amélioration par rapport à 2017 (38.27% contre 34.21% en 2017) liée aux dégagements importants de bonis sur exercices antérieurs (5 664 k€ net de réassurance).

L'exercice 2018 nous permet ainsi

- de servir une redistribution de **16 251 K€** en faveur des mutuelles
- de dégager un résultat net de **686 K€** destiné au renforcement des fonds propres du GAMEST
- d'accroître notre fonds d'établissement via la souscription de certificats mutualistes à hauteur de 2 759 000 €
- de verser aux salariés un intéressement à 100% du fait d'un ratio combiné inférieur à 95%.

Le taux de distribution s'est élevé à 31%, en légère amélioration par rapport à celui de 2017.

Ces résultats que l'on peut juger satisfaisants doivent nous encourager à persévérer dans nos efforts pour améliorer l'efficacité de notre organisation, accentuer la maîtrise de nos engagements techniques, poursuivre notre stratégie de développement rentable.

En conclusion de l'exercice 2018, les capitaux propres du GAMEST se confortent de 13 % à **29 306 682 €**.

#### Evolution du résultat des 5 dernières années (en €)

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Capitaux Propres</b>	<b>17 055 379</b>	<b>21 422 870</b>	<b>23 073 628</b>	<b>25 909 617</b>	<b>29 306 682</b>
dont Fonds d'Etablissement	13 310 000	17 315 000	18 842 000	21 561 000	24 320 000
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Résultat technique	- 259 439	396 610	9 360	93 844	435 986
Résultat net	139 155	362 491	123 757	118 915	685 625
Résultat avant impôts	209 173	649 895	183 416	344 023	693 692
Impôts sur les bénéfices	70 018	287 404	59 659	225 108	8 067
<b>Participation au résultat des Mutuelles membres de l'Union</b>	<b>13 700 000</b>	<b>19 845 342</b>	<b>19 615 520</b>	<b>17 764 137</b>	<b>16 250 565</b>
<b>Participation à la provision pour égalisation</b>	<b>+ 200 000</b>	<b>+ 800 000</b>			
<b>% participation / encaissement</b>	<b>25 %</b>	<b>29%</b>	<b>29%</b>	<b>28%</b>	<b>31%</b>

## V. - PERSPECTIVES

L'évolution de la législation et de la jurisprudence ont impacté structurellement notre activité, en augmentant la charge liée au respect des obligations réglementaires. Des travaux de consolidation de nos structures se poursuivent pour renforcer notre capacité d'adaptation, notre qualité de service et notre maîtrise des risques.

2018 a vu le lancement d'importants projets liés du développement, avec la volonté de trouver de nouveaux relais de croissance (partenariat, renouvellement des offres), et de diversifier nos activités. En parallèle, les actions de sécurisation de notre rentabilité technique se poursuivent autour de la surveillance constante du portefeuille, notamment autour de l'offre automobile.

Ces démarches devront s'accompagner d'un renforcement de l'organisation du Gamest afin d'améliorer les compétences et les services apportés aux Mutuelles, tout en permettant de réaliser des économies d'échelle nécessaires à la compétitivité de notre structure.

Des travaux informatiques sont par ailleurs planifiés pour améliorer et automatiser nos process métiers. La priorité sera néanmoins donnée à la mise en conformité réglementaire, dont l'actualité a été importante en

2018 et se poursuivra en 2019: Réglementation Européenne sur la Protection des Données, déploiement de la Directive sur la Distribution des Assurances, renforcement du contrôle et de l'audit interne.

Enfin, le renforcement des fonds propres du Gamest, au travers notamment de l'émission de certificats mutualistes qui s'est poursuivi en 2018, est un élément clef pour garantir la capacité d'action de l'Union et assurer sa solidité.

## VI. - RISQUES

Les travaux se sont poursuivis en 2018, notamment dans le domaine des systèmes d'information, avec la réussite du test de Plan de Reprise d'Activité réalisé durant l'été, ainsi que le renouvellement de notre parc informatique de serveurs.

La gouvernance est aujourd'hui renforcée sur ce domaine avec la mise en place d'un comité des risques pilotant l'adéquation de notre dispositif à la nature évolutive des risques de notre activité.

## VII. - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

## VIII. - CONCLUSION

En conclusion 2018 fut une année vouée à la poursuite de la construction de de notre organisation, telle que définie dans notre stratégie.

Les résultats enregistrés sont encourageants mais les efforts et investissements devront être accentués en 2019 afin de passer un cap supplémentaire dans la mise en place d'une organisation plus efficiente, permettant d'assurer une professionnalisation et une solidité financière accrue au service de nos cédantes et de leurs sociétaires. C'est tout le sens du projet GAMEST EXCELLENCE 2019 initié en septembre 2019

Fait à Colmar, le 12 avril 2019  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



**COMPTE DE RESULTAT (en €)**  
**au 31 DECEMBRE 2018**

**COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE**

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2018	Opérations nettes 2017
<b>Primes acquises</b>					
Primes émises	+	52 475 441	25 499 576	26 975 865	29 506 673
Variation des primes acquises non émises	+	19 630		19 630	- 15 540
Prime à annuler	+	- 7 730		- 7 730	11 640
Variation des primes non acquises	+	456 712	- 6 138	462 850	1 660 671
Variation provisions pour Risques en cours	+	- 997 270	- 917 568	- 79 702	106 584
	+	<b>51 946 783</b>	<b>24 575 870</b>	<b>27 370 914</b>	<b>31 270 028</b>
<b>Produit des placements alloués</b>	+	<b>264 355</b>		<b>264 355</b>	<b>319 583</b>
<b>Autres produits techniques</b>	+	<b>88 010</b>		<b>88 010</b>	<b>78 418</b>
<b>Charges des sinistres</b>					
Prestations et frais payés	-	32 917 447	17 285 565	15 631 882	17 676 191
Variation des Provisions SAP	-	1 642 576	1 175 675	466 902	635 407
	-	<b>34 560 023</b>	<b>15 461 240</b>	<b>16 098 783</b>	<b>18 311 598</b>
<b>Participation aux résultats</b>					
Participation aux bénéfices du Résultat	-	<b>16 250 565</b>		<b>16 250 565</b>	<b>17 764 137</b>
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>					
Frais d'acquisition	-	382 103		382 103	217 465
Frais d'administration	-	361 826		361 826	242 005
Commissions reçues des réassureurs	+		7 129 728	7 129 728	6 524 256
	-	<b>743 929</b>	<b>7 129 728</b>	<b>6 385 799</b>	<b>6 064 786</b>
<b>Autres charges techniques</b>	-	<b>1 333 943</b>		<b>1 333 943</b>	<b>1 503 235</b>
<b>Variation des autres provisions techniques</b>	-	<b>- 10 200</b>		<b>- 10 200</b>	<b>60 000</b>
<b>Résultat technique de l'assurance non-Vie</b>	+	<b>- 579 112</b>	<b>- 1 015 099</b>	<b>435 986</b>	<b>93 844</b>

**COMPTE DE RESULTAT (en €)**  
**au 31 DECEMBRE 2018**

**COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE**

		Opérations 2018	Opérations 2017
<b>Résultat technique de l'assurance Non-Vie</b>	+	<b>435 986</b>	<b>93 844</b>
<b>Produits non techniques</b>	+		
<b>Produits de placements</b>			
Revenu des placements	+	729 619	770 402
Reprise Provisions pour dépréciation durable	+	8 329	73 690
Profits provenant de la réalisation des placements	+	165 255	1 277
	+	<b>903 203</b>	<b>845 369</b>
<b>Charges des placements</b>			
Dotation pour dépréciation durable	-	133 372	6 473
Amortissements des Immeubles	-	34 411	32 503
Perte / Réalisations	-	672	0
Intérêts	-	19 990	28 721
Frais de Gestion	-	108 951	93 847
Dotations amort. des diff./prix remboursement	-	103 647	106 764
	-	<b>401 043</b>	<b>268 308</b>
<b>Produits des placements transférés</b>	-	<b>264 355</b>	<b>319 583</b>
<b>Produit exceptionnel</b>	+	<b>20 783</b>	<b>17 500</b>
<b>Charge exceptionnelle</b>	-	<b>882</b>	<b>24 799</b>
<b>Impôts sur bénéfice</b>	-	<b>8 067</b>	<b>225 108</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	+	<b>685 625</b>	<b>118 915</b>

# BILAN AU 31 DECEMBRE 2018 (en €)

<b>ACTIF</b>	<b>EXERCICE 2018</b>			<b>2017</b>
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
<b>ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>319 035</b>	<b>305 736</b>	<b>13 298</b>	<b>18 804</b>
<b>PLACEMENTS</b>				
Immeuble d'exploitation	986 969	366 969	620 000	626 000
Immeuble hors exploitation	223 000	10 000	213 000	218 954
Actions et titres cotés	5 492 247	227 953	5 264 294	10 901 240
Actions et autres parts d'autres O.P.C.V.M				
Comptes à terme - Livrets	29 110 639		29 110 639	26 587 338
Placements dans des entreprises liées	496 500		496 500	496 500
Obligations et autres Revenus fixes	17 624 266		17 624 266	13 306 836
	<b>53 933 621</b>	<b>604 922</b>	<b>53 328 699</b>	<b>52 136 869</b>
<b>PARTS DES REASSUREURS DANS PROV. TECHN.</b>				
Provisions pour primes non acquises	520 922		520 922	514 784
Provisions pour sinistres	46 615 029		46 615 029	45 439 354
Provisions pour Risques en cours	2 391 778		2 391 778	1 474 210
	<b>49 527 728</b>		<b>49 527 728</b>	<b>47 428 347</b>
<b>CREANCES</b>				
Créances nées d'opérations d'assurances acceptées	238 900		238 900	219 270
CC des Cessionnaires débiteurs	2 801 887		2 801 887	1 183 290
CC Cédants débiteurs	6 549 800		6 549 800	6 486 368
Autres créances : Etat, Org. Séc. Soc. et Collectivités	279 256		279 256	9 247
Débiteurs Divers	284 672		284 672	240 408
	<b>10 154 514</b>		<b>10 154 514</b>	<b>8 138 582</b>
<b>AUTRES ACTIFS</b>				
Autres immobilisations financières	3 685		3 685	3 685
Actifs corporels d'exploitation	354 285	188 849	165 435	191 747
Banque	494 452		494 452	1 263 783
	<b>852 422</b>	<b>188 849</b>	<b>663 573</b>	<b>1 459 215</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Coupons courus non échus	222 750		222 750	388 290
Autres comptes	132 629		132 629	122 042
Provision Frais Gestion sin. Ch. Cédantes	1 949 661		1 949 661	1 833 735
Différence s/prix de rembours. à percevoir	6 294		6 294	6 877
	<b>2 311 335</b>		<b>2 311 335</b>	<b>2 350 944</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>117 098 655</b>	<b>1 099 507</b>	<b>115 999 148</b>	<b>111 532 761</b>

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2018** (en €)

<b>P A S S I F</b>	<b>EXERCICE 2018</b>	<b>EXERCICE 2017</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Fond d'Etablissement Constitué	24 320 000	21 561 000
<i>Dont Certificats Mutualistes</i>	<i>7 005 000</i>	<i>4 246 000</i>
Réserve de capitalisation		
Réserve pour éventualités diverses	4 301 057	4 229 703
Résultat de l'exercice	685 625	118 915
	<b>29 306 682</b>	<b>25 909 617</b>
<b>PROVISIONS TECHNIQUES</b>		
Provisions pour primes non acquises	5 413 777	5 870 489
Provisions pour sinistres	69 365 803	67 723 227
Provisions pour frais Gestion Sinistre	1 949 661	1 833 735
Provisions pour Risques en cours	2 788 246	1 790 976
Provisions pour Risques croissants	619 800	630 000
Provisions pour égalisation	1 400 000	1 400 000
	<b>81 537 287</b>	<b>79 248 426</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>84 721</b>	<b>73 055</b>
<b>DEPOT RECU DES REASSUREURS</b>	<b>56 895</b>	<b>144 277</b>
<b>AUTRES DETTES</b>		
Dettes nées d'opérations d'assurance	249 990	242 260
CC Cessionnaires créditeurs	3 317 329	4 472 874
C.C. cédantes	104 203	235 131
Autres dettes : Personnel	232 702	145 472
Etats, Organismes Séc. Soc. et Collectivités	211 881	309 945
Créanciers divers	423 817	326 669
	<b>4 539 923</b>	<b>5 732 351</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Amortissements différences s/ prix de remboursement	377 223	333 796
Commissions reçues d'avance des Réassureurs	96 417	91 239
	<b>473 640</b>	<b>425 035</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>115 999 148</b>	<b>111 532 761</b>
<b>ENGAGEMENT HORS BILAN</b>		
<b>VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES REASSUREURS</b>	<b>42 791 962</b>	<b>42 432 596</b>





# VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

## 212 IMMEUBLE DE PLACEMENT

N°RE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018 (y compris COÛN)
			VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS / DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		Appartement DUJON	223 000	10 000	213 000	230 000
<b>TOTAL IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>			<b>223 000</b>	<b>10 000</b>	<b>213 000</b>	<b>230 000</b>

## 219 IMMEUBLE D'EXPLOITATION

N°RE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018 (y compris COÛN)
			VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS / DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		Immeuble Rue Garbetta CCLMAR	986 969	366 969	620 000	620 000
<b>TOTAL IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>			<b>986 969</b>	<b>366 969</b>	<b>620 000</b>	<b>620 000</b>

## 230 ACTIONS ET TITRES ASSIMILES

N°RE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018 (y compris COÛN)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
431	FR000130452	EIFFAGE	33 721	2 465	31 256	31 256
809	FR000125007	SAINT GOBAIN	51 704	28 624	23 081	23 081
4 162	GB0005406286	HSBC HOLDINGS	58 268	28 210	30 058	30 058
1 180	FR0010109165	Oddo Proadif Europe part A	227 634	7 602	220 032	220 032
38	FR0010277285	EXANE PLEIADE	572 666	12 421	560 245	560 245
3 663	LU0284394151	DNCA INVEST EUROSE 1 CAP.4DEC	592 512	-	592 512	598 519
30	LU0417733242	EXANE FDS 1 ARCHIMEDES	523 092	18 722	504 370	504 370
63	FR0011052844	OPREURCLAND PREMI FCP 3DEC	715 287	64 304	650 983	650 983
1 517	FR000719180001	ELYSEES PIERRE	860 220	-	860 220	1 140 784
2 472	SCPI-1	PFC2	404 014	-	404 014	438 805
1 538	SCPI-2	RIVOLI AVENIR PATRIMOINE	366 321	-	366 321	411 415
178 873	FR0000166912	CREDIT LYONNAIS TMO DEC06 TSDI	180 036	66 768	113 268	114 467
41	FR0000939902	CANDRIAM CBLHNTERS 3DEC SI	906 772	-	906 772	906 969
<b>TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES</b>			<b>5 492 246</b>	<b>229 115</b>	<b>5 263 131</b>	<b>5 630 984</b>

## 230200 MONETAIRE

N°RE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018 (y compris COÛN)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
<b>TOTAL FONDS EN DEPOTS</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 233200 FONDS EN DEPOT

N°RE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018 (y compris COÛN)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		Livret Associat® Instit	6 541 614	-	6 541 614	6 541 614
		Livret Associat® Instit	2 906 307	-	2 906 307	2 906 307
		CAT 3 ans %	1 000 000	-	1 000 000	1 005 293
		Livret Asso Plus	13 163 934	-	13 163 934	13 163 934
		Livret Association	498 783	-	498 783	498 783
		CAT PULSE	5 000 000	-	5 000 000	5 004 521
<b>TOTAL FONDS EN DEPOTS</b>			<b>29 110 639</b>	<b>-</b>	<b>29 110 639</b>	<b>29 120 452</b>

## 250500 PARTICIPATION DANS ENTREPRISE

N°RE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018 (y compris COÛN)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
4 975		PARIS GCAM	496 500	-	496 500	496 500
<b>TOTAL ACTIONS ET TITRES NON COTES</b>			<b>496 500</b>	<b>-</b>	<b>496 500</b>	<b>496 500</b>

<b>SOUS TOTAL R332-20</b>			<b>36 086 354</b>	<b>596 085</b>	<b>35 490 270</b>	<b>35 857 936</b>
---------------------------	--	--	-------------------	----------------	-------------------	-------------------



## VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

### 231000 OBLIGATIONS

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018 (y compris COE)
			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	
FR0010712995	442000	BPOE 5,75% 130219	492 830	49 483	443 347	448 097
FR0010305133	465000	CREDIT AGRICOLE 4,5%	494 063	21 739	472 323	486 225
FR0010743096	429400	CREDIT AGRICOLE 6,25% 170419	490 299	57 133	433 166	442 637
FR0012395699	1500000	CREDIT AGRICOLE 3% 020225	1 500 000	-	1 500 000	1 536 005
FR0012620367	300000	CREDIT AGRICOLE 2,70%15-140425	300 000	-	300 000	299 922
FR0010520882	120	STE GENERALE 5, % 1019	131 400	9 605	121 795	124 921
FR0011912872	5	INGENCO 2,5%14-200621	506 000	3 823	502 177	513 868
FR0010969410	600000	BANQUE POSTALE 4,375%10-301120	699 600	67 875	631 725	651 045
FR0011801596	5	RALLYE 4, %14-020421	516 250	10 618	505 632	363 473
FR0010305158	500000	RADIAN 4,55%10-280620 TSR	562 500	45 919	516 581	543 629
XS1014627571	625	UNICREDIT 3,25% 14-140121	682 025	38 071	643 954	667 138
FR0011439900	500000	TERECS FIN 4,25%	514 000	10 972	503 028	491 157
FR0010762781	250000	RADIAN 6%	298 250	38 826	259 424	264 949
FR0013030129	500000	CREDIT AGRICOLE TALK FIXE 3%	500 000	-	500 000	502 303
FR0013079910	500	SG ISSUER 4,55%16-100121 EMIN	500 000	-	500 000	544 651
FR0013176252	20	SGS 2,30%16-301222 EMIN INX	2 000 000	-	2 000 000	1 926 704
FR0013173028	10	CMA 3,25%16-010626 EMIN	1 023 500	6 025	1 017 475	1 026 193
XS0972523947	500	CREDIT SUISSE TV13-180925	549 500	12 362	537 148	539 875
XS1190632999	400	BNP PARIBAS 2,375%15-170225	401 800	410	401 390	411 969
XS1470801666	400	BNP PARIBAS 2,25%16-0127	384 600	2 845	381 755	401 123
FR0010804500	200000	CRANO 4,875%09-230924 EMIN	213 700	725	212 975	200 065
FR0011062661	2	CASINO GII 4,726%11-260621 EMIN	196 300	435	195 865	211 289
XS0552915943	200000	BOMBARDIER 6,125%10-150521	220 900	2 485	218 415	204 103
FR0109780876	1000000	CDN BMT 0,00% 02112021	970 000	2 221	972 221	1 000 000
FR0013370178	3000000	SG ISSUER 1,18%18-241220 INDEX	3 000 000	-	3 000 000	3 001 368
FR0013183571	500	TERECS FIN 4,125%16-160623	481 750	793	482 543	438 868
<b>TOTAL OBLIGATIONS COTEES</b>			<b>17 624 266</b>	<b>369 766</b>	<b>17 254 500</b>	<b>17 240 547</b>
<b>SOUS TOTAL R332-19</b>			<b>17 624 266</b>	<b>369 766</b>	<b>17 254 500</b>	<b>17 240 547</b>

## RECAPITULATIF DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

DESIGNATION DES VALEURS	PRIX D'ACHAT	CORRECTIONS DE VALEUR/ PROV DEPRECIATION	ESTIMATION D'INVENTAIRE NETTE AU BILAN	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018 (y compris COE)
212 000 IMMEUBLE DE PLACEMENT	223 000	10 000	213 000	230 000
219 000 IMMEUBLE D'EXPLOITATION	986 969	366 969	620 000	620 000
230 000 ACTIONS	5 492 246	229 115	5 263 131	5 630 984
230 200 MONETAIRES	-	-	-	-
233 200 FONDS EN DEPOT	29 110 639	-	29 110 639	29 120 452
250 500 PARTICIPATION DANS ENTREEPRISE LIEE	496 500	-	496 500	496 500
231 000 OBLIGATIONS COTEES	17 624 266	369 766	17 254 500	17 240 547
<b>TOTAL PLACEMENTS</b>	<b>53 933 621</b>	<b>975 890</b>	<b>52 957 770</b>	<b>53 338 483</b>



# ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

## I - FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- Gouvernance
  - o Evolution de la gouvernance au 1er septembre 2018:
    - Renforcement de la Direction Générale avec la mise en place d'une équipe de direction composée d'Éric Picard, Directeur Général, de Julien Pouget, Secrétaire Général et d'Emmanuelle Bauchet, Responsable Finances et Actuariat ;
    - Lancement du projet « Gamest Excellence 2019 », un programme de transformation lancé afin de préparer notre organisation à face aux futurs challenges assurantiels, autour d'une ambition forte : atteindre l'Excellence vis-à-vis des clients, des équipes, des partenaires.
    - Réalisation en interne d'une formation des administrateurs du GAMEST et des mutuelles adhérentes sur le management des risques grâce aux outils proposés par Solva2.
- Finalisation de l'émission de Certificats mutualistes à destination des mutuelles de l'Union
  - o Atteinte de l'objectif assigné avec un renforcement des fonds propres du GAMEST à hauteur de 7 005 000 € sur la période de souscription en conformité avec l'enveloppe fixé
- Mise en place de partenariats
  - o Mise en production de partenariats sur des niches: grandes demeures, auto malussés, biens d'entreprises en liquidation, la Garantie des loyers impayés ;
  - o Travaux sur le déploiement d'une offre Construction.
- Métier
  - o Cadrage d'un chantier sur la rentabilité/attractivité de l'offre auto
  - o Déploiement progressif du « ticketing » visant à piloter et suivre les dossiers sinistres via un outil agile
  - o Renforcement significatif des équipes de gestion / service client avec un plan de recrutement ambitieux en gestion, en parallèle du déploiement d'un chantier Gestion du temps
  - o Travaux sur une nouvelle GED pour gagner en productivité/agilité
  - o Informatique : remplacement du serveur principal pour répondre aux besoins de nouvelles ressources pour les utilisateurs
- Conformité
  - o Constitution d'une équipe dédiée à la conformité et au contrôle interne : réalisation d'un référentiel de contrôle interne visant à définir le périmètre d'action et la feuille de route en prenant en compte la sécurisation des indicateurs clef, les exigences réglementaires et le suivi des plans d'atténuation des risques
  - o Travaux de mise en conformité avec les nouvelles réglementations et dispositifs réglementaires
    - Déploiement d'un dispositif de contrôle automatique sur la Lutte Anti Blanchiment et Lutte Anti Terrorisme afin de vérifier les souscriptions et les règlements sinistres en le comparant avec des listes officielles de personnes soumises à gels des avoirs.
    - Poursuite des travaux liés à la RGPD (Protection des données – juin 2018) DDA (Distribution Assurance – oct 2018)
    - Mise en production du fichier des véhicules assurés (échange de données avec les bases de données des cartes grises)
  - o Formation des membres du comité d'Audit et réalisation d'une charte
  - o Lancement de Campagnes d'audit interne sur la fraude externe et la souscription

- Monitoring des courtiers :
  - Ouverture des travaux sur le monitoring des courtiers
  - Réalisation d'audit auprès des délégataires sinistres

## II - INFORMATIONS SUR LES METHODES

Les méthodes de calcul et d'évaluation appliquées aux postes du bilan, du compte de résultat et de l'annexe sont, sauf indication contraire, celles préconisées par le Code des Assurances et par le Règlement ANC n°2015-11 et, à défaut, celles du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation.

### 1. – Actifs corporels

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

### 2. – Immobilisations corporelles

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

### 3. – Placements immobiliers

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat.

Le GAMEST a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

#### Immeuble COLMAR

Composant	Pourcentage	Durée d'amortissement
Terrain	24%	-
Structure	64.22%	50 ans
Electricité	3.19%	25 ans
Menuiseries extérieures	4.10%	25 ans
Chauffage	2.44%	15 ans
Ravalement	2.05%	15 ans

#### **Appartement DIJON (acquisition 2017)**

<b>Composant</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Terrain	10%	-
Gros œuvre	58.50%	50 ans
Clos et couverts	9%	25 ans
Installations techniques	13.50%	25 ans
Agencement secondaire	9%	15 ans

Le GAMEST avait comptabilisé en 2017 une dotation pour dépréciation à hauteur de 236 181 € compte tenu de la valeur de réalisation de l'immeuble de Colmar au 31/12/2018, cette provision a été reprise à hauteur de 22 457 € en 2018.

#### **4. – Placements financiers**

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

Lorsque l'ensemble des placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes a une valeur de réalisation inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision est constituée pour risque d'exigibilité des engagements techniques. Elle est inscrite au résultat technique et au passif du bilan.

A la clôture de l'exercice 2018, le GAMEST a doté la provision pour dépréciation des actifs en actions de 125 042 € supplémentaires. De ce fait, cette provision s'élève à 227 953 € au 31.12.2018.

#### **5. – Investissement informatique**

L'Union de Réassurance, en 2007, a fait apport à un Groupement d'Intérêt Economique (GIGAM) ses logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Le GAMEST est depuis adhérent du GIE GIGAM et bénéficiaire à ce titre de la mise à disposition des versions actualisées desdits logiciels

#### **6. – Frais d'acquisition et d'administration**

Les frais d'acquisition enregistrés au 31.12.2018 représentent les charges de souscription des services Assurance de Personnes et Protection Juridique ainsi que les charges liées à l'informatique du Groupe pris en charge par le GAMEST depuis 2015.

#### **7. – Provision pour primes non-acquises, risques en cours et risques croissants**

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Elle est calculée prorata temporis.

Une provision pour risques en cours est susceptible d'être constituée. Elle est destinée à couvrir, pour les primes payables d'avance, la charge des sinistres et frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et l'échéance de la prime, pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

Depuis 2015, l'assiette de calcul de la PREC comprend également l'ensemble des primes pour lesquelles l'Union est engagée à la clôture de l'exercice, y compris celles liées aux contrats à tacite reconduction que l'Union n'a plus la possibilité de résilier au 1<sup>er</sup> janvier N+1.

Cette provision brute représente au 31/12/2018 : 2 788 246 €

La provision pour risques croissants constituée en 2015 suite à l'adhésion de la Bressane dont le portefeuille comprend des risques croissants, se définit comme la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

#### **8. – Provisions pour sinistres à payer**

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de recouvrabilité.

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Les modalités de provisionnement relatives à l'assurance automobile ont été revues conformément aux dispositions de l'article R 331-26 du CA et les montants obtenus ont été comparés selon différentes méthodes en vue d'opérer une différenciation selon la nature des prestations.

Par ailleurs, les paramètres de calcul des provisions de maintien en arrêt de travail ont été revus conformément aux dispositions de l'article A 331-22 du CA.

L'évaluation de la provision pour sinistres tardifs a été revue en 2018. Elle est calculée par mutuelle et par branche d'activité sur la base de son historique sur 5 ans ou s'il est insuffisant sur la base du taux moyen constaté au GAMEST.

Le taux moyen GAMEST étant le rapport entre les sinistres déclarés tardivement sur les 5 dernières années par rapport à l'encaissement.

#### **9. – Provisions pour frais de gestion sinistre**

La provision pour frais de gestion des sinistres à payer continue d'être constituée dans les provisions techniques au passif du bilan et à l'actif du compte de régularisation pour un montant de **1 949 661 €**.

La provision pour frais de gestion des sinistres est calculée sur la base des indemnités et frais provisionnés de même que sur le montant des recours à percevoir.

Depuis 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par chaque cédante au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écrêtés au-delà de ce montant pour le calcul, de même les compensations de l'Etat relatives au dispositif GRL sont exclues de la base de calcul.

#### **10. – Provisions pour égalisation**

Cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques Catastrophes Naturelles et Tempête.

La provision pour égalisation s'établit au 31.12.2018 à 1 400 000 €.

#### **11. – Provisions pour risques et charges**

Le GAMEST a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, elle s'élève au 31.12.2018 à 47 711 €.

Le GAMEST a également constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 37 010 €.

#### **12. – Commissions reçues d'avance des réassureurs**

La part de commission versée par le réassureur au titre des primes non acquises au 31.12.2018 est provisionnée au bilan à hauteur de **96 417 €**.

### **13. – Variation des PANE (primes acquises non émises) et des primes à annuler**

Le volume des provisions pour PANE est identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

La provision constituée est calculée par chaque cédante sur la base moyenne des 3 dernières années de son activité.

### **14. – Charges**

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : masse salariale et effectif.

### **15. – Répartition du résultat en faveur des cédantes**

Depuis 2013, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union.

## **III – PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS**

En 2018, nous avons continué de renforcer la mutualisation des services en professionnalisant les services mutualisés de gestion (Protection Juridique, Assurance de Personnes, Sinistres corporels, sinistres Dommages/RC et Auto).

D'importants travaux autour de la sécurisation de nos systèmes d'information ont, par ailleurs, été engagés et ont renforcé notre structure en 2018.

En parallèle, des actions ont été engagées autour de la priorité à donner au développement rentable et au passage à une organisation agile.

Ces actions seront poursuivies en 2019 afin de renforcer les compétences proposées au service de nos cédantes.

Nous restons également attentifs aux sollicitations d'autres mutuelles qui souhaiteraient rejoindre notre Union ou entamer des coopérations.

## IV – INFORMATIONS SUR LE BILAN (chiffres en euros)

### A) A C T I F

#### 1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Logiciels	313 826	5 352	3 433	315 746
Autres actifs incorporels	3 289			3 289
<b>TOTAL</b>	<b>317 115</b>	<b>5 352</b>	<b>3 433</b>	<b>319 035</b>

#### 2. – PLACEMENTS IMMOBILIERS

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Constructions	992 719			992 719
terrains	217 250			217 250
<b>TOTAL</b>	<b>1 209 969</b>			<b>1 209 969</b>

#### 3. – AUTRES PLACEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Parts de SCPI	1 630 555			1 630 555
Actions cotées	9 373 596	906 772	6 418 675	3 861 692
Actions et parts autres O.P.C.V.M.				
Comptes à terme	26 587 338	18 004 923	15 481 622	29 110 639
Placements dans entreprise liée	496 500			496 500
Obligations cotées	13 306 836	5 082 650	765 220	17 624 266
<b>TOTAL</b>	<b>51 394 824</b>	<b>23 994 345</b>	<b>22 665 518</b>	<b>52 723 652</b>

#### 4. – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
Provision pour dépréciation des immeubles	236 181		22 457	213 724
PDD	102 910	133 372	8 329	227 953
<b>TOTAL</b>	<b>339 091</b>	<b>133 372</b>	<b>30 786</b>	<b>441 677</b>



## 5. – ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Matériel informatique	84 790	17 004		101 794
Matériel de transport	27 689			27 689
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse - Lons	144 259	6 791	2 660	148 389
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse - Lons	74 581	1 831		76 412
<b>TOTAL</b>	<b>331 319</b>	<b>25 626</b>	<b>2 660</b>	<b>354 285</b>

## 6. – AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
Logiciels	298 311	10 858	3 433	305 736
Immobilier	128 834	34 411		163 245
Matériel informatique	46 155	20 200		66 355
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse	75 128	18 992	1 778	92 342
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse	9 792	4 862		14 653
Matériel de transport	8 496	7 003		15 499
<b>TOTAL</b>	<b>566 716</b>	<b>96 324</b>	<b>5 211</b>	<b>657 830</b>

## 7. – PROVISIONS TECHNIQUES DES REASSUREURS

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
Part dans PNA	514 784	6 138		520 922
Part dans les SAP	45 439 354	1 555 899	380 224	46 615 029
Part dans Provision pour Risques en cours	1 474 210	917 568		2 391 778
<b>TOTAL</b>	<b>47 428 348</b>	<b>2 479 605</b>	<b>380 224</b>	<b>49 527 728</b>

## 8. – CREANCES

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AU 31.12.2018	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Créances nées d'opérations d'assurance	219 270	238 900	238 900	–
C.C. des Cessionnaires	1 183 290	2 801 887	2 801 887	–
C.C. des Cédantes	6 486 368	6 549 800	6 549 800	–
Etat organismes S.S.	9 247	279 256	279 256	–
Débiteurs divers	240 408	284 672	284 672	–
<b>TOTAL</b>	<b>8 138 582</b>	<b>10 154 514</b>	<b>10 154 514</b>	<b>–</b>

## 9. – COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
Coupons courus non échus	388 290	306 606	472 146	222 750
Provisions frais de gestion de sinistre	1 833 735	243 202		2 076 936
Différence s/prix remb. à percevoir	6 877	5 017	5 600	6 294
Autres comptes (GCA)	85 055	837 895	847 111	75 840
Charges constat. d'avance	36 987	52 142	32 340	56 789
<b>TOTAL</b>	<b>2 350 944</b>	<b>1 444 862</b>	<b>1 357 196</b>	<b>2 438 610</b>

## B ) P A S S I F

### 1. – CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
Fonds d'établissement (y compris Certificats Mutualistes)	21 561 000	2 759 000		24 320 000
Réserve pour éventualités diverses	4 229 703	71 355		4 301 057
Résultat de l'exercice	118 915	685 625	118 915	685 625
<b>TOTAL</b>	<b>25 909 618</b>	<b>3 515 980</b>	<b>118 915</b>	<b>29 306 682</b>

L'augmentation du fonds d'établissement du GAMEST résulte de la dernière période de souscription des certificats mutualistes dont l'émission 2018 a conduit à un renforcement du fonds d'établissement du GAMEST à hauteur de 2 759 000 €.



## 2. – PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
Provisions pour primes non acquises	5 870 489		456 712	5 413 777
Provisions pour sinistres à payer	78 863 435	1 668 718	3 958 693	76 573 460
Prévision de recours à encaisser	-11 140 208	3 932 551		-7 207 657
Provisions pour frais gestion Sinistre	1 833 735	115 926		1 949 661
Provisions pour Risques en cours	1 790 976	997 270		2 788 246
Provisions pour risques croissants	630 000		10 200	619 800
Provisions pour égalisation	1 400 000			1 400 000
<b>TOTAL</b>	<b>79 248 426</b>	<b>6 714 466</b>	<b>4 425 605</b>	<b>81 537 287</b>

Les provisions pour sinistres à payer tiennent également compte d'un boni brut de 7 467 036 € correspondant à un boni net de réassurance de 5 664 262 €.

## 3. – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
Provisions pour IFC	43 671	4 040		47 711
Provisions médailles travail	29 384	7 626		37 010
<b>TOTAL</b>	<b>73 055</b>	<b>11 666</b>		<b>784 721</b>

## 4. – ETAT DES DETTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AU 31.12.2018	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Dettes nées d'opérat. d'assurance	242 260	249 990	249 990	–
C.C. des Cessionnaires	4 472 874	3 317 329	3 317 329	–
C.C. des Cédantes	235 131	104 203	104 203	–
Autres dettes – Personnel	145 472	232 702	232 702	–
Etat, Org. S.S., Coll. Publ.	309 945	211 881	211 881	–
Créditeurs divers	326 669	423 817	423 817	–
<b>TOTAL</b>	<b>5 732 351</b>	<b>4 539 923</b>	<b>4 539 923</b>	<b>–</b>

## 5. – DETTES FOURNISSEURS A LA CLOTURE PAR ECHEANCE

RUBRIQUE	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
Fournisseurs	190 701			104 203
Fournisseurs d'immob.				
<b>TOTAL</b>	<b>190 701</b>			<b>104 203</b>

## 6. – COMPTES DE REGULARISATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2018
Amortiss. différences s/ prix de rembours.	333 796	94 430	51 002	377 223
Commissions reçues d'avance du Réassur.	91 239	5 178		96 417
<b>TOTAL</b>	<b>425 035</b>	<b>99 607</b>	<b>51 002</b>	<b>473 640</b>

## 7. – ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **Engagements reçus :**
  - valeurs reçues en nantissement des réassureurs : **42 791 962 €**
- **Engagements donnés :** au titre du traité de réassurance entre l'Union et ses cédantes, le GAMEST est caution solidaire envers ses cédantes.

## V – INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT (chiffres en euros)

### 1. – VENTILATION DES PRIMES ACQUISES

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AU 31.12.2018
Primes émises	59 535 477	52 475 441
Variation des P.N.A.	1 850 461	456 712
Variation des PANE	-15 540	19 630
Variation primes à annuler	11 640	-7730
Variation des provis. pour risques en cours	1 286 516	-997 270
<b>Primes acquises</b>	<b>62 668 554</b>	<b>51 946 783</b>

Les primes d'assurance sont relatives à des émissions souscrites en France et inclus les compléments de primes.

### 2. – VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENT

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AU 31.12.2018
<b>PRODUITS</b>		
Revenu des placements (coupons)	770 402	729 619
Profits de réalisation des placements	1 277	165 255
Reprise Provisions p/ dépréciation durable	73 690	8 329
<b>TOTAL</b>	<b>845 369</b>	<b>903 203</b>
<b>CHARGES</b>		
Dotation provision dépréciation durable	6 473	133 372
Amortissements des immeubles	32 503	34 411
Perte s/réalisation	0	672
Frais externes de gestion s/placements	122 568	128 941
Dotations amortis. des diff. s/ prix remb.	106 764	103 647
<b>TOTAL</b>	<b>268 308</b>	<b>401 043</b>

### 3. – VENTILATION PAR DESTINATION DES FRAIS GENERAUX ET DES DOTATIONS

RUBRIQUE	AU 31.12.2017	AU 31.12.2018
Frais de sinistre	1 576 432	1 850 760
Frais d'administration	242 005	361 826
Frais d'acquisition	217 465	382 103
Autres charges techniques	1 503 235	1 333 943
Participation aux bénéf. s/Résultat	17 764 137	16 250 565
Dotation autres provisions techniques (égalisation et risques croissants)	60 000	-10 200
<b>TOTAL</b>	<b>21 363 273</b>	<b>20 168 998</b>

#### 4. – EFFECTIF

EFFECTIF	AU 31.12.2017	AU 31.12.2018
Directeur Général	1	1
Cadres	8	12
Employés	23	24
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>37</b>

#### 5. – REMUNERATION DES SALAIRES ET DES MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION

NATURE	AU 31.12.2017	AU 31.12.2018
Salaires bruts	1 251 682	1 405 211
Charges sociales	485 430	503 503
Taxe sur salaires	119 007	150 356
<b>TOTAL</b>	<b>1 856 119</b>	<b>2 059 071</b>

#### 6. – VENTILATION DES 3 DERNIERS EXERCICES DE LA CHARGE DES SINISTRES ET DES PRIMES ACQUISES

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2014	2015	2016	2017	2018
<b>2016</b>					
Sinistres payés	29 645	34 448	21 312		
Provisions au 31.12	4 499	13 552	34 330		
<b>Charges de sinistres</b>	<b>34 144</b>	<b>48 000</b>	<b>55 642</b>		
Encaissement	53 833	68 013	67 663		
<b>% S/P</b>	<b>63,43 %</b>	<b>70,57%</b>	<b>82,23%</b>		
<b>2017</b>					
Sinistres payés	29 656	36 303	33 457	19 037	
Provisions au 31.12	3 895	10 586	16 060	25 192	
<b>Charges de sinistres</b>	<b>33 551</b>	<b>46 889</b>	<b>49 517</b>	<b>44 229</b>	
Encaissement	53 833	68 013	67 663	62 669	
<b>% S/P</b>	<b>62.32%</b>	<b>68.94%</b>	<b>73.18%</b>	<b>70.58%</b>	
<b>2018</b>					
Sinistres payés	29 350	36 701	36 818	30 149	15 356
Provisions au 31.12	3 529	7 997	7 220	14 582	24 820
<b>Charges de sinistres</b>	<b>32 880</b>	<b>44 698</b>	<b>44 038</b>	<b>44 731</b>	<b>40 176</b>
Encaissement	53 833	68 013	67 663	62 669	51 947
<b>% S/P</b>	<b>61.08%</b>	<b>65.72%</b>	<b>65.08%</b>	<b>71.38%</b>	<b>77.34%</b>